

Semaine du 29 avril au 5 mai 2024

Renouvellement des instances nationales de la FNCC. Le Conseil d'administration a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 13 avril, accueillie aux Archives et bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône. Conçu pour refléter de manière égale la diversité des sensibilités politiques mais aussi celle de la géographie, de la nature et de la taille des collectivités – des plus petites aux plus grandes, dans l'hexagone comme en outremer –, le nouveau Conseil d'administration (lien) a ensuite élu les membres du Bureau (lien) dans le respect de la parité femme/homme. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président du Grand Dole, et Jean-Michel Poullé, maire-adjoint à Malakoff, sont respectivement président et trésorier de la Fédération.

La FNCC au Printemps de Bourges. Pour son premier déplacement, le nouveau président de la FNCC (communiqué) s'est rendu à Bourges avec Jean-Michel Poullé (trésorier) et Isabelle Vincent (vice-présidente) à l'invitation de Yann Galut, maire de Bourges et vice-président de la FNCC, et de son adjoint à la culture Yannick Bedin. La délégation a notamment rencontré la ministre de la Culture, laquelle a fait des annonces concernant le spectacle vivant et plus particulièrement la stratégie "mieux produire/mieux diffuser" : le versement de 22M€ dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat (8,7M€) et les collectivités (13,5M€) ainsi qu'une hausse de 3M€ pour la dotation aux 92 scènes de musiques actuelles/Smac (sur le site du ministère).



Rencontre territoriale de la FNCC au Festival de Cannes. Le 17 mai sur le stand de la Région Sud, le président de la FNCC, Jean-Philippe Lefèvre, ainsi que les deux vice-présidents de la FNCC en région Sud, Claire de Causans (adjointe d'Arles) et Florian Salazar-Martin (adjoint de Martigues), donnent rendez-vous aux élu.es de la Région le vendredi 17 mai après-midi à l'occasion du Festival de Cannes, pour une rencontre territoriale et un temps d'échange sur les jeunes et le cinéma et notamment le dispositif national du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) "Ma classe au cinéma". L'occasion d'entendre des acteurs de terrain, régionaux comme nationaux, pour faire un état des lieux et réfléchir à la place qu'occupent les collectivités dans la sensibilisation des jeunes au cinéma (plus d'information).

Retours sur le Congrès de la FNCC : discours de Frédéric Hocquard...

D'abord le contexte de contraction du budget du ministère de la Culture, avec cette clarification : « Nous ne viendrons pas compenser les baisses de l'Etat sur nos territoires. Le financement de la culture en France est le fruit d'une intervention publique partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il nous faut donc sortir de ce débat par le haut. » Puis, Frédéric Hocquard a proposé une liste "à la Prévert" pour « montrer la richesse et la diversité de nos politiques culturelles », à Bordeaux, Martigues, Vannes, Strasbourg, Fontenay-sous-Bois, Enghien-les-Bains, Dole, Tours, Quimper, Paris... « Je pourrais multiplier ici les exemples à foison... » Et a rappelé l'esprit de ces deux jours à Marseille : un Congrès des solutions . Lire le discours.

... et Adresse du 25e Congrès de la FNCC. A l'issue du Congrès qui s'est tenu à Marseille les 11 et 12 avril, les élu.es de la FNCC ont collectivement lu une Adresse « solennelle mais pragmatique, grave mais exigeante » aux responsables nationaux et territoriaux des politiques en faveur des arts et de la culture. « Les arts et la culture ont besoin que nous, collectivités et Etat, assumions ensemble la responsabilité de maintenir les conditions de possibilités pour la préservation et l'avenir des arts et de la culture. Ce n'est pas seulement une question d'approfondissement de la décentralisation ou d'autonomie de la déconcentration, mais d'alliance, au travers de la richesse des alternances démocratiques, mise au service de la continuité de l'engagement public, pour imaginer, penser et entreprendre ensemble. » (photo -©FNCC/Xavier Cantat). Lire l'Adresse.



Ufisc: rencontre Pop Mind à Rennes. L'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC) organise à Rennes, du 13 au 15 mai, la 6e édition de Pop Mind autour de la dynamique du "faire" et de la "mise en mouvement et en commun", avec cette exclamation pour fil rouge: "Culture et solidarité: l'urgence d'agir en commun!" Parmi les thématiques qu'aborderont cette manifestation conçue en lien avec une cinquantaine de collectifs, réseaux et fédérations et à laquelle participera la FNCC, un temps fort autour du Printemps de la ruralité, des débats sur l'itinérance artistique et le lien entre compagnies, lieux et collectivités, sur la co-construction des politiques publiques ou encore sur les lieux intermédiaires et indépendants. Programme et inscription.

Santo-Estello, festivités occitanes à Sceaux. L'auteur dramatique, romancier poète et fabuliste occitan Jean-Pierre Claris de Florian est mort à Sceaux en 1794. En son honneur, des fêtes de tradition félibréenne ont été organisées dans la ville des Hauts-de-Seine en 1884 et en 1984. Une nouvelle édition présentant gratuitement du théâtre, des concerts ainsi que des rencontres, défilés et spectacles célébrant la langue occitane et les traditions du Sud de la France se déroulera du 17 au 20 mai dans le centre-ville de Sceaux et au Domaine départemental de Sceaux. A noter, l'inauguration d'une plaque "Frédéric Mistral" sur le parvis de l'église par Philippe Laurent, maire de la Ville, le 17 mai. Plus d'informations et programme.



Rhône: "Les Incandescentes", premier festival de cirque féminin. Les directrices des compagnies circassiennes L'Indécente et La Femme Canon Compagnie finalisent la programmation des "Incandescentes", premier festival de cirque féminin qui aura lieu à Francheville du 31 mai au 6 juin. Joignant expression artistique et engagement militant, son ambition est de créer des ponts entre la création et les problématiques féministes contemporaines. Doté de 75 000€ de budget grâce à des fonds privés et publics, dont ceux de la mission Egalité-Diversité-Prévention du ministère de la Culture et de l'Ecole de cirque de Lyon, le festival devrait réunir entre trois et six compagnies et vise un rythme de biennale (source : Artcena).

Labellisation du Théâtre de Macouria (Guyane). Le label de scène conventionnée d'intérêt national "art en territoire" a été décerné par le ministère de la Culture au Théâtre de Macouria, notamment pour sa politique volontariste de soutien à la création, en coopération avec les labels et réseaux de la zone Caraïbes comme de l'Hexagone, qui favorise la circulation des artistes ultramarins, leur professionnalisation et leur visibilité. Cette appellation, décernée pour quatre ans (2023-2026), salue également l'action hors les murs du théâtre et sa contribution au maillage du territoire. A noter que deux autres scènes viennent d'être labellisées scènes conventionnées d'intérêt national : L'Espace 110 d'Illzach et La Maison des Arts du Léman de Thononles-Bains, Evian et Publier (source : Artcena).



Observatoire des politiques culturelles : baromètre 2024 des budgets des collectivités. En partenariat avec les associations d'élu.es – dont la FNCC – et avec l'appui du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture, l'Observatoire des politiques culturelles lance son analyse annuelle des budgets et des choix culturels des collectivités pour 2024. Conçue en plusieurs volets, l'OPC initie sa demande de contribution, d'une part sur un échantillon national de 333 collectivités (départements, régions, communes de plus de 50 000 habitants et EPCI contenant une commune de plus de 50 000 habitants) et, d'autre part, sur 32 communes préfectures et sous-préfectures d'Auvergne-Rhône-Alpes de moins de 50 000 habitants. Consulter les résultats du précédent baromètre (2023).

Les festivals des territoires ruraux. Avec le concours de France Festivals, un groupe de chercheurs a réalisé une dense étude sur les festivals ruraux dont l'enseignement essentiel est le suivant : les singularités des festivals ruraux « résultent moins d'une essence rurale que de contraintes objectives qui conditionnent la possibilité de créer et de faire vivre un événement ». D'où trois "leçons" politiques : le laissez-faire n'est pas une bonne idée, une politique de soutien aux festivals ruraux passe moins par des dispositifs spécifiques que par une adaptation plus volontariste de ses instruments classiques aux territoires concernés, une politique active de soutien aux festivals ruraux est peut-être d'abord une politique durable des mobilités. Synthèse.

Collecte nationale pour le patrimoine religieux : les 100 premiers bénéficiaires. Annoncée en septembre dernier par le président de la République, la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des communes de moins de 10 000 habitants (moins de 20 000 en outremer), pilotée par la Fondation du patrimoine, vise un millier d'édifices, pour un besoin de financement estimé à 15M€. D'ores et déjà, les contributions de plus de 12 000 donateurs permettront de préserver 100 édifices religieux, pour un montant de 2,3M€ : 61% de ces édifices sont non protégés au titre des monuments historiques, 55% sont fermés au public ou en péril, et près de 50% sont situés dans des communes de moins de 1 000 habitants (photo : église de Brantigny - Vosges ©Commune de Brantigny). Plus d'informations.



Agenda de la FNCC

Mercredi 15 mai 2024 à Paris

• Réunion du groupe de travail *Transition écologique* du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)

Du lundi 13 au mercredi 15 mai 2024 à Rennes

• 6e édition de Pop mind organisée par l'UFISC

Vendredi 17 mai 2024 à Cannes

• Rencontre territoriale de la FNCC à l'occasion du Festival de Cannes

FNCC 81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne Tél : 04 77 41 78 71 www.fncc.fr - contact@fncc.fr





Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Se désinscrire

© 2024 FNCC